



Bulletin n°30,
automne 2008



Bulletin municipal

LE MOT DU MAIRE :

La période estivale se termine sur une note positive, dans le cadre des différentes festivités.

Quelques débordements ont eu lieu lors de la fête votive, nous prendrons des mesures pour 2009 avec le comité des jeunes et les riverains.

La rentrée scolaire a permis à nos chers enfants de se retrouver après les congés, cependant une faille est apparue à ce charmant tableau : la fermeture d'une des trois classes de maternelle, décision prise inopinément par l'Académie en raison d'un nombre d'enfants insuffisant selon elle, et ce en totale contradiction avec les promesses faites au mois de juin.

Heureusement, grâce à la bonne volonté de tous et après quelques jours de négociation, la Mairie a pu obtenir de maintenir malgré tout cette 3ème classe de maternelle.

Pour la rentrée prochaine le problème sera remis en discussion et nous ne pourrons vraisemblablement pas éviter une fermeture définitive, à moins d'arrivées supplémentaires d'enfants dans la commune.

Nous travaillons actuellement sur de nombreux dossiers, dont certains sont importants pour l'avenir de Vers. Je fais référence, notamment, au projet PLU (Plan Local d'Aménagement) en remplacement du POS actuel. Ce dossier fera l'objet d'une réunion publique lorsqu'ils sera da-

vantage avancé, notamment en ce qui concerne la définition des zones à urbaniser en accord avec les recommandations du SCOT. Une charte architecturale sera jointe au PLU qui définira un certain nombre de règles en cohérence avec les matériaux et le style de construction des bâtiments traditionnels du village.

Nous avons d'autre part demandé à la C.A.U.E. (cabinet d'architecture, d'urbanisme et d'environnement), organisme public dépendant du Conseil Général, de faire une étude de faisabilité pour le projet de la future école.

Lors de sa délibération du 19.09.2008, le Conseil Municipal a approuvé la vente d'un terrain proche des tennis pour la création d'un cabinet médical regroupant plusieurs professionnels de santé. Ce lieu plus adapté aux besoins de chacun permettra un meilleur accueil dans un cadre plus agréable.

Enfin, nous sommes heureux d'annoncer l'inauguration prochaine fin novembre ou début décembre de la Maison de la Pierre à laquelle toute la population est cordialement invitée. La date définitive sera annoncée ultérieurement en fonction des disponibilités du Préfet.

Marc Poulon,

Sommaire :

Le mot du Maire :
P 1

Délibérations du
Conseil municipal :
P 2

Informations
diverses :
P 6

Vie culturelle :
P 8

Sport :
P 11

Le Bissexe :
P 12

Conseils Municipaux :

Séance du 19 juin 2008

Présents : M POULON. Mme BEYER Mme DELJARRY. Mme ENGBERG. Mme FORT. Mme MOREAU. Mme ROUSSEL. M ALARCON. M BASTIDE. M BELE. M CHAUDANSON. M COVASSIN. M PORLAN. M SAUZET. M SENO. M TOSELLO.

Absents représentés:

Absents non représentés : Mme BRUNEL.

Secrétaire de séance : Mme MOREAU

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- désigner les membres de la Commission communale des impôts directs
- créer deux postes d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe à temps non complet
- créer un poste de Rédacteur territorial chef à partir du 1^{er} septembre 2008
- D'approuver le transfert du siège social du S.I.V.U. du massif du Gardon en mairie de POULX.

Séance du 27 juin 2008

Présents : ENGBERG E. BEYER C. BRUNEL M-L. CHAUDANSON T. SENO J-M. MILESI L. ALBALADEJO C. FORT D. TOSELLO J-C. COVASSIN R. DELJARRY N. PORLAN M. POULON M. SAUZET O.

Absents représentés: ALARCON F. BASTIDE R.

Absents non représentés : BELE D. MOREAU N. BOUVILLE J-P.

Secrétaire de séance : POULON M.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- de désigner, pour l'élection des sénateurs, cinq titulaires (MM SAUZET, PORLAN, BASTIDE, POULON, et Mme ENGBERG), et trois suppléants (MM ALARCON, CHAUDANSON et Mme BEYER),

- de retenir la S.O.C., pour la fourniture de pierre pour le mur d'entrée de la Maison de la Pierre, soit montant HT de 5275 €.

Séance du 31 juillet 2008

Présents : M POULON. Mme BEYER. Mme ENGBERG. Mme MOREAU. M ALARCON. M BASTIDE. M BELE. M CHAUDANSON. M COVASSIN. M MILESI. M PORLAN. M SENO. M TOSELLO.

Absents représentés: Mme BRUNEL par M POULON. Mme FORT par M PORLAN. Mme ROUSSEL par M CHAUDANSON. M SAUZET par M SENO.

Absents non représentés : Mme DELJARRY.

Secrétaire de séance : Mme MOREAU

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- D'évaluer l'échange des parcelles entre Monsieur VISSOUZE Roger et la commune à 1620 € chacune.
- de prendre en charge les frais d'acte notarié afférents à cette opération.



Séance du 19 septembre 2008

Présents : Marc POULON, Maire, Michel PORLAN, Raymond BASTIDE, Norine MOREAU, Richard COVASSIN, Eva ENGBERG, Adjoint.

Christine BEYER, Thierry CHAUDANSON, Jean-Marie SENO, Denise FORT, Fabrice ALARCON, Corinne ROUSSEL, Jean-Claude TOSELLO, Nadia DELJARRY, Laurent MILESI, Olivier SAUZET.

Absents excusés : Marie-Laurence BRUNEL (procuration à Marc POULON), Jean-Pascal BOUVILLE (procuration à Norine MOREAU), Didier BELE (procuration à Michel PORLAN).

Secrétaire de séance : Corinne ROUSSEL

Objet : Groupe scolaire – Etude de faisabilité

Compte-tenu des conditions d'accueil des élèves à l'école qui ne sont plus assurées de façon satisfaisante, notamment pour l'enseignement maternel où les jeunes enfants sont installés dans des bungalows,

Le Conseil Municipal, souhaitant réfléchir rapidement aux mesures à mettre en place pour apporter une solution à ce problème (construction d'un nouvel établissement, extension et réhabilitation du bâtiment existant, etc...), après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de confier la réalisation d'une étude de faisabilité au CAUE du Gard,
- DIT que le résultat de cette étude sera débattu dès son rendu,
- Mandate Monsieur le Maire pour solliciter, à la vue du résultat de l'étude, l'aide du Conseil Général du Gard, du Conseil Régional Languedoc-Roussillon et de l'Etat.

Objet : Groupe scolaire – Achat du terrain jouxtant l'école

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OPTE pour l'inscription de la parcelle B 432, jouxtant l'école, en emplacement réservé dans le cadre de la révision du PLU en cours, afin que la Commune puisse s'en porter acquéreur dans l'éventualité de la restructuration du groupe scolaire,
- MANDATE Monsieur le Maire pour engager la procédure nécessaire.

Objet : Projet de construction d'une maison médicale

Le Conseil Municipal, à la majorité des votants (abstention de Corinne ROUSSEL) :
ACCEPTTE le principe de la vente aux docteurs DEVIGNE – LALLOYER – LESAGE – MAUVEZIN et la SCP d'infirmières BASTIDE-FRIZON, d'une parcelle de 1.800 m² maximum, à détacher du terrain communal situé à côté des courts de tennis, au prix de 70 € le m², dans le cadre d'un projet de construction d'une maison médicale réunissant les professionnels de santé de la Commune

Objet : Renouvellement convention d'occupation CHABRUN - GASQ

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE de renouveler la convention d'occupation du domaine public consentie à Mme Michèle CHABRUN-GASQ pour une durée de 9 ans à compter du 01/11/2008, consistant à autoriser l'intéressée à poser un portillon afin de fermer la petite impasse sur laquelle donne la porte d'entrée de son habitation.

- Le montant de la redevance annuelle est fixé à 50 €.



Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

Objet : Renouvellement des baux « CARRIERES »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le renouvellement des baux à la « Carrière du Gard », à la « Sté des Carrières SOC » et aux « Carrières de Provence – Groupe Figuière ».

Les conditions particulières sont énoncées dans des contrats, consentis pour 30 ans afin de les aligner sur la durée des autorisations préfectorales.

Objet : Location local Cave Coopérative de Vers-Pont-du-Gard

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :
ACCEPTE la location consentie par la Cave Coopérative Intercommunale de Vers-Pont-du-Gard à la Commune d'une partie d'environ 240 m², comprenant un bureau et une salle d'eau, située dans le bâtiment Route de Palézieux, pour l'affecter aux services techniques, moyennant un loyer mensuel de 750 €.

Objet : Indemnité de Conseil allouée au Comptable du Trésor

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE d'allouer au Receveur municipal, Percepteur de Remoulins, l'indemnité de conseil allouée aux comptables centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des Communes et établissements publics locaux.

Objet : Service minimum d'accueil des élèves à l'école primaire

Le Conseil, à la majorité de 13 voix contre, 5 voix pour (Thierry CHAUDANSON, Jean-Marie SENO, Fabrice ALARCON, Laurent MILESI, Olivier SAUZET) et 1 abstention (Corinne ROUSSEL) :

- REFUSE que la responsabilité de la Commune puisse être recherchée dans le cadre de la mise en œuvre d'un service d'accueil minimum des élèves des écoles maternelles et élémentaires de la Commune les jours de grève du personnel enseignant,
- NE SOUHAITE PAS fournir les éléments destinés à la constitution d'un fichier des personnes à mobiliser dans le cadre de l'organisation de ce service.

Objet : Composition de la Commission d'Appel d'Offres

- Le Conseil Municipal :
- après que Corinne ROUSSEL ait fait remarquer sa désapprobation dans la présentation des listes telles quelles figurent dans le projet de délibération qui a été transmis aux conseillers municipaux, puisqu'elle marque une préférence pour les candidats à élire,
 - après que Laurent MILESI ait fait part de sa volonté de porter contestation devant la juridiction administrative en cas de vote de l'Assemblée au cours de la présente séance,
 - après que Michel PORLAN ait indiqué que Didier BELE, empêché, souhaitait que cette question soit débattue au cours d'un prochain conseil,
 - devant le désaccord manifeste d'une grande majorité de conseillers autour de cette question,
 - sur proposition de Monsieur le Maire,
 - **Décide** de reporter à une prochaine séance l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

Conseils municipaux



Objet : Organisation de la Journée de Solidarité

Le Conseil :

- Vu la loi n° 2008-351 du 16 avril 2008, relative à la journée de solidarité, qui supprime la référence au lundi de Pentecôte.

à l'unanimité :

- **OPTE** pour la formule de travail d'un jour de réduction du temps de travail, afin d'accomplir la journée de solidarité.

QUESTIONS DIVERSES

En fin de séance, plusieurs informations sont données par Monsieur le Maire au Conseil Municipal sur les sujets suivants :

- Reprise de concessions au cimetière : En attendant de finaliser l'extension du cimetière communal, Monsieur le Maire propose que soit engagée une procédure de reprise de concessions en état d'abandon, ce qui permettrait de libérer entre 15 et 20 emplacements

- Marché Forain : Monsieur le Maire expose qu'à plusieurs reprises il a été sollicité par des commerçants ambulants qui souhaitent que la Commune instaure un marché hebdomadaire.

- Vente d'un terrain à M. BACHEVALIER – « Carrière du Gard » : Monsieur le Maire fait part d'une demande de M. BACHEVALIER qui souhaite acheter à la Commune une partie de la parcelle A 1368, d'une superficie d'environ 2.500 m², afin de recadrer sa propriété.

- Fonds Départemental d'Équipement : Le Conseil Général du Gard, dans le cadre du contrat territorial d'équipement 2007/2008, a accordé à la Commune une subvention de 34808 € au titre du Fonds Départemental d'Équipement (FDE).

Cette subvention porte sur deux projets communaux, aménagement de l'accueil au rez de chaussée de la Mairie, et travaux de voirie sur la rue du centre village, subventionnés chacun à concurrence de 17404 €.

Les travaux de la Mairie sont bouclés budgétairement, et les appels de subventions (FDE : 17404 € et DGE : 11490 €) vont être réalisés. Pour l'accueil, le dossier est à finaliser pour toucher cette subvention.

Cependant, les travaux de voirie n'ont pas encore été engagés, et la Commune devra se prononcer avant la fin de l'année quant au devenir de ce projet. Pour avoir la subvention, il convient de faire une fiche action avec un autre projet réalisé, facturé et payé.

- Dossier patrimoine 2008 : des subventions, 25000€, ont été accordées pour la restauration des croix et des lavoirs

Séance du 26 septembre 2008

Présents : Marc POULON, Maire, Michel PORLAN, Raymond BASTIDE, Norine MOREAU, Eva ENGBERG, Adjoint.

Marie-Laurence BRUNEL, Christine BEYER, Thierry CHAUDANSON, Jean-Marie SENO, Jean-Pascal BOUVILLE, Corinne ROUSSEL, Jean-Claude TOSELLO, Nadia DELJARRY, Laurent MILESI, Olivier SAUZET, Didier BELE.

Absents excusés : Richard COVASSIN (procuration à Michel PORLAN), Denise FORT (procuration à Raymond BASTIDE), Fabrice ALARCON (procuration à Laurent MILESI), Didier BELE.

Secrétaire de séance : Norine MOREAU.

Objet : Composition de la Commission d'Appel d'Offres

Le Conseil Municipal, considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat, a procédé à l'élection au scrutin public des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres.

Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

Ont été élus par 15 voix pour, et 3 abstentions (Fabrice ALARCON, Corinne ROUSSEL, Laurent MILESI) :

Membres titulaires : Raymond BASTIDE, Didier BELE, Michel PORLAN

Membres suppléants : Eva ENGBERG, Olivier SAUZET, Jean-Pascal BOUVILLE

Informations diverses :

État civil enregistré à la Mairie

Naissance

Louise Pauline Amélie LESAGE, née le 14 septembre 2008 à Nîmes de Jean-Philippe LESAGE et de Amélie SINGER

Décès

Paul SAUVAN, décédé le 7 juillet 2008 à l'âge de 83 ans

Paulette DEVILLE veuve DANIEL, décédée le 8 septembre 2008, à l'âge de 86 ans

Mariage

Gaël VICEDOMINI et Caroline PEQUIGNOT, mariés le 5 juillet 2008

Patrick LAUJIN et Élodie GINSBURGER, mariés le 5 juillet 2008

Maxime FELIX et Stéphanie YUNTA, mariés le 2 août 2008

Olivier CLAUSEL et Bérénice BALME, mariés le 9 août 2008

Jean-Louis DRAGOL et Nadine SALAMAGNOU, mariés le 16 août 2008

Franck RALLET et Sandrine HERNANDEZ, mariés le 20 septembre 2008

Les ateliers municipaux vont déménager

A partir du 1^{er} octobre 2008 la Mairie loue à la Cave Coopérative des bureaux ainsi qu'un local technique d'une superficie totale de 250m² env. dans le but de centraliser tous les services municipaux. L'ensemble du matériel ainsi que les ateliers municipaux seront prochainement déménagés pour libérer le local de la place aux Cérises et les garages derrière l'école.

Du nouveau au secrétariat de Mairie

Véronique ROUSSEL ayant demandé une mutation professionnelle pour la Communauté de Communes du Pont du Gard, Bruno FOURNIER, originaire de Jonquières St Vincent, en poste à St Just d'Ardèche, a été recruté le 1^{er} septembre 2008, pour exercer les fonctions de Secrétaire de Mairie. Il s'est très bien adapté à sa nouvelle fonction au sein de notre commune, et de l'équipe administrative en place.





Figure Versoise

« La Versoise » a changé de propriétaire

Vous l'avez sûrement remarqué, nous avons une nouvelle épicière à Vers ! En effet, au début du mois de mars de cette année Agnès Espana a acheté le fond de commerce de « La Versoise » et depuis elle fait vivre son commerce, et en a fait un des centres vitaux de notre village.

Quand on demande à Agnès Espana pourquoi elle a souhaité reprendre l'épicerie, elle vous répond que c'est le côté social de cette activité qui l'a attiré ; en effet elle qui est vendeuse de métier adore le contact avec les gens et les personnes âgées en particulier et elle estime, à juste titre que l'épicerie est le lieu idéal pour créer une certaine convivialité.

« Souvent elles se retrouvent à 5 ou 6 dans ma boutique et je les entend blaguer ensemble et ça me fait très plaisir » dit-elle avec un grand sourire, et cite un vieux diction : « On a rencontré une charrette renversée » pour décrire l'ambiance. « C'est un peu une épicerie à l'ancienne que je voulais créer, j'ai besoin de contact et d'activité, mais au départ je ne pensais pas à l'épicerie, c'est venu comme ça et j'ai l'impression d'apporter quelque chose au village ».

Les débuts ont été difficiles, heureusement les Versois se sont montrés fidèles à leur épicerie, car il a fallu refaire ou racheter presque tout : la balance, le frigo, la climatisation, la banque surgelée et même la caisse qui est toute neuve avec son lecteur optique pour codes barres.

« J'ai changé beaucoup de choses : un côté salé avec les fruits et légumes et un côté sucré avec les biscuits et chocolats et j'ai aussi introduit un certain nombre de nouveaux produits, notamment des produits locaux : vin, miel, jus de fruits, huile ... J'aimerais pouvoir agrandir l'espace et installer du jambon et des fromages à la coupe »



Travaux en cours :

La Maison de la Pierre

Les derniers travaux de finition sont en cours, notamment en ce qui concerne l'entrée du parking : les piliers en pierre de Vers- Pont du Gard sont construits et la grille en fer forgé sera posée dès que possible.

Le tout sera, bien entendu, prêt pour l'inauguration fin novembre ou début décembre (date à confirmer en fonction des disponibilités du Préfet) et toute la population est cordialement invitée pour fêter cet événement.



Réouverture de la bibliothèque

Le déménagement et les travaux de réorganisation de la bibliothèque dans l'ancienne salle de votes de la Mairie sont en bonne voie, mais afin de pouvoir recevoir les lecteurs dans de bonnes conditions, la réouverture a dû être repoussée.

Le lundi 10 novembre prochain nos bibliothécaires dévouées ouvriront avec plaisir les portes à leurs nombreux lecteurs aux heures d'ouverture habituelles.

Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

Veillées de Conte et Soirée Calendale

Avec l'approche de l'hiver l'idée de reprendre les veillées conviviales autour d'un conteur est venue tout naturellement et nous avons la chance d'avoir au village plusieurs personnes qui savent conter les histoires et les traditions de notre village et notre région.

La première soirée sera une soirée occitane avec Léon Turion (dit Loulou) qui nous contera « **Antoine Bigot, poète occitan et son œuvre languedocienne : fables et poèmes** ». La soirée aura lieu à la Maison pour Tous le **vendredi 21 novembre à 20h30**.

Le **19 décembre à 20h30** c'est la **Soirée calendale** à la Maison de la Pierre : Les conteurs nous raconteront comment on fêtait Noël autrefois au village et nous finirons la soirée en partageant les treize desserts.

Venez nombreux, ces veillées sont une occasion unique de mieux connaître notre village, ses habitants et son histoire et l'ambiance sera conviviale.

Vie Culturelle

Académie des Beaux Arts de Vers - Pont du Gard

C'est à la Maison de la Pierre que s'est tenue en juillet l'exposition annuelle de nos peintres.

Cette salle nous a permis d'exposer davantage de tableaux, de les mettre en valeur et de pouvoir les regarder avec le recul nécessaire.

L'atelier a repris ses activités dès le 1^{er} septembre.

Deux nouvelles adhérentes débutantes nous ont rejoint, ainsi qu'une troisième ayant quelques notions de peinture.

Ensemble vocal « Si l'on Chantait ».

Nous avons été invités à participer à un concert organisé par la commune de Remoulins, au profit de la mucoviscidose. D'autres chorales dont celle de Castillon, seront également présentes.

Ce concert aura lieu à l'Eglise de Remoulins le 4 octobre prochain.

Nous prévoyons également d'organiser un concert au profit de la mucoviscidose à Vers-Pont du Gard, le **18 octobre** à la Maison de la Pierre. Un beau spectacle en perspective auquel, nous l'espérons, vous viendrez très nombreux, pour apporter votre soutien à la lutte contre ce terrible fléau et passer une excellente soirée.

Là aussi, de nouveaux chanteurs et chanteuses nous ont rejoints.

La cotisation annuelle pour chaque activité est toujours de 20 euros par an.

Pour les personnes qui pratiquent les deux activités, elle est de 30 euros/an.

Pour les couples, elle est de 30 euros/an.

Notre dévouement et notre disponibilité sont sans limites et nous estimons que nos activités doivent rester accessibles à tous.

Le **vide grenier** s'est tenu le 28 septembre à la Place du Marché aux Cerises et les exposants de l'année dernière nous ont aussitôt sollicité pour y revenir. La journée fut un grand succès avec une foule de visiteurs curieux sous un soleil éclatant !

Cinéma

à la Maison de la Pierre «Les trois Brigands»

Une séance exceptionnelle « **Arbre de Noël** » offerte par la Municipalité et la Communauté des Communes aura lieu à la Maison de la Pierre le **12 décembre à 14h30** en remplacement de la séance de cinéma qui a dû être annulée en août pour cause de mauvais temps.

Au programme « **Les trois Brigands** » film d'animation selon un conte de Toni Ungerer.

La séance est gratuite et sera suivie d'un goûter.

Tout le monde est le bien venu.





Scrabble pour tous

Que vous soyez débutants ou spécialistes, venez nous rejoindre au Club ! Quel que soit l'âge, les exercices pour entretenir la mémoire sont profitables et revoir l'orthographe et la grammaire ne fait pas de mal. C'est ce que nous offre le scrabble. Les réunions à Vers – Pont du Gard ont lieu le mardi à 14h à l'Ancien Magasin, face à la boucherie. La formule adoptée est le DUPLICATE. Ce système utilisé dans les compétitions exclut le hasard au profit de la réflexion pure. Mais le sérieux des parties n'empêche pas les rires et les plaisanteries ! L'inscription est gratuite, chacun apporte son jeu, mais l'usage d'un dictionnaire est interdit – celui-ci étant réservé au meneur de jeu pour contrôle.

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur place les mardis à 14h30.

Atelier de loisirs créatifs

L'atelier de Loisirs créatifs a repris ses nombreuses activités le jeudi 4 septembre 2008. Tout au long de l'année, une vingtaine de dames confectionnent de nombreux ouvrages : carterie, collage de serviettes tout support, couture, patchwork, broderie, tableaux carton mousse, tableaux en divers collages, pergamano, peinture sur assiettes et diverses décorations (Noël, Pâques, Fêtes des Mères, etc...).

L'Atelier se déroule tous les jeudis de 14 h à 17 h dans la salle du 1^{er} étage de la Maison pour Tous.

Renseignements
au

04 66 02 00 76 ou

04 66 03 32 36

Venez vous joindre à nous.



L'A.E.L.

Cette année encore les petits peintres de la nouvelle classe 2008-2009 se sont déjà remis au travail avec détermination.

Les projets ?

D'abord le **vendredi 7 novembre à 18h30** apéritif pour présenter la deuxième édition de leur livre « **Quelques amies autour du Pont du Gard** » en leur atelier.

En préparation, l'élaboration d'un mobile sur le thème des fruits et légumes qui restera exposé en leur atelier toute l'année 2009.

Recherches en vue d'un recueil consacré aux animaux que l'on peut encore rencontrer sur les berges du Gardon et dans la garigue proche du Pont du Gard.

Enfin, comme chaque année exposition-concours des œuvres des enfants du vendredi 8 mai au vendredi 15 mai 2009 où seront remis les prix à 18h30 en présence des autorités.

L'A.E.L. depuis sa création se compose d'un bureau fixe, de 6 bénévoles et de quelques mamans disponibles de temps en temps. Aussi de bonnes volontés occasionnelles qui nous consacrent un peu de leur temps.

Les subventions du Conseil Général et de la Mairie assurent les frais d'assurances et de fournitures pour une vingtaine d'enfants

Le Club Taurin :

Le Club Taurin Lou Souleù organisera comme chaque année la traditionnelle Journée Taurine du mois de Mai et participera

au programme de la Fête Votive avec l'ouverture des Festivités le 1^{er} soir ABRI-VADO et BODEGA !!!

Une sortie dans une manade sera également au programme cette année.





Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

Amitié Versoise

L'Amitié Versoise est toujours bien vivante et compte à ce jour 156 adhérents. Ce dernier semestre a été bien rempli avec des sorties d'une journée tous les mois : le Parc Australien près de Carcassonne, une journée ferrade à la manade Chapelle, le Canal du Midi et un grand voyage de 9 jours en Croatie qui a remporté un vif succès.

Traditionnellement, il y a deux lotos : l'un en décembre et l'autre en juin en plein air.

Pour 2008-2009, les activités continuent, à savoir :

les lundis et vendredis à 14 h, marche

le jeudi à 14 h : jeux de société

chaque mois : le concours de belote le 4 octobre, le 8 novembre et le 6 décembre.

Après une sortie à Gruissan le 18 septembre, nous continuons le goûter des retrouvailles avec miniloto le 2 octobre et une visite de Pezenas le 21 octobre ; vient ensuite la journée shopping au Perthus le jeudi 27 novembre.

De belles journées en perspective pour les membres, en attendant le programme 2009, en cours d'élaboration.

Pour de plus amples renseignements : 04 66 22 88 59 ou au 04 66 22 81 23.



Cela s'est passé au Pont du Gard

Danse avec les Nuages

Les 27 et 28 septembre se sont tenus des Ateliers Danse au site du Pont du Gard avec la participation des écoles de danse de Vers - Pont du Gard et des autres communes de la Communauté de Communes Pont du Gard, organisatrice de cette manifestation.

Le samedi après-midi une vidéo conférence présentait les grands courants de la danse contemporaine, et le dimanche soir Emmanuel Grivet illustre un de ces nouveaux courants de la danse par sa création « Nourrish », projet artistique développé sur une période de 6 mois qui s'enrichit au gré des séances publiques de répétition, créant ainsi une véritable alchimie créatrice entre danseurs et public.

Fête Votive :

Les festivités ont démarré tambour battant avec un concert d'un des plus grands orchestres du moment, Cocktail de Nuit, qui a permis à tous le village de rentrer dans la danse. Les nouveautés de la cuvée 2008 ont eu lieu le dimanche avec l'organisation d'un apéro plage où un grand nombre de versois ont pu prendre un bon « bain de soleil » ; et la bandido nocturne très appréciée qui venait remplacer l'encierro.

Que dire quant à l'abrivado longue du dimanche matin qui pour sa deuxième apparition a connu un fier succès tant son cortège de voitures était important !

Ce fut dommage que la pluie vienne perturber la dernière journée d'une fête qui a une fois de plus tenue toutes ses promesses !

Encore merci à toutes les personnes sans qui la fête ne pourrait avoir lieu et rendez-vous à l'année prochaine.





Sport

Le 20ème anniversaire des Arts Martiaux

En fin de saison l'association des Arts martiaux de Vers Pont du Gard a fêté ses 20 ans. Cela a été l'occasion pour son Président Frédéric Balat, de faire un bilan sur le chemin parcouru.

André Clausel et son frère Francis avec l'aide de Sylvie Girard, ont été les premiers il y a 20 ans à faire pratiquer le judo sur la commune.

Victor Peireira, le plus ancien des professeurs, a obtenu 6 titres de Champion de France en Yoseikan.

En karaté Abderramane Ezzahi a décroché avec ses élèves les titres de Champion du Gard, Champion régional et inter régional, et une 5ème

place aux Championnat de France deux années consécutives. Cette année, Aurore Simon est devenue à 14 ans la plus jeune ceinture noire de France.



Ceux qui ont fait l'association

En judo, le professeur Fabrice Cardia est venu rejoindre le groupe cette saison, et dès sa première année il a obtenu une 3ème place aux régionales en ju jitsu et une qualification aux inter régions en judo.

Cet anniversaire a été l'occasion de faire une grande fête à la Maison de la Pierre sur le thème cabaret avec magiciens et clowns aux tables et spectacle flamenco.

Si vous souhaitez rejoindre cette grande famille des arts martiaux, renseignements au :

<http://arts-martiaux.vers-pont-du-gard.fr>

L'E.S UZES PONT DU GARD

De retour sur les stades

Après les seniors en Juillet, les 18 ans et les 15 ans en Août, toutes les équipes de jeunes ont retrouvé le chemin des Stades.

Les effectifs ont subi quelques modifications, avec une baisse des plus jeunes et une augmentation de la tranche 13-16 ans. Faut-il voir dans ces mouvements la conséquence de l'éloignement géographique des centres d'entraînement ? Toujours est-il que l'effectif global demeure le même, c'est que l'E.S UZES PONT DU GARD a établi un relationnel avec l'extérieur. C'est également la preuve que la politique technique mise en place par les collaborateurs du Président Serge REMON reçoit un écho favorable.

Nos vœux pour la saison en cours rejoignent les satisfactions de la saison écoulée, avec 2 titres importants avec les 13 ans vainqueurs de la Coupe de la Région et les Poussins champion du Gard dans leur catégorie. Mais le fleuron de cette année écoulée, demeure les 2 challenges du FAIR-PLAY obtenue par nos 18 ans LIGUE et par notre DHR ; deux catégories difficiles qui relèvent encore plus le prestige de ces distinctions.

L'ES UZES PONT DU GARD entend bien véhiculer tout au long de la saison, ces mêmes vents éducatifs et confirmer son souci de faire évoluer ses jeunes dans le meilleur état d'esprit possible.

Qu'il nous soit permis de remercier, l'ensemble des Mairies des Communes partenaires de l'ENTENTE et notamment la Municipalité de Vers - Pont du Gard qui met à notre disposition un outil admirable avec son coquet stade.

Tous nos sympathisants, sociétaires ou amis peuvent compter sur l'action de l'entente au service des jeunes de notre commune.

Cette action éducative, difficile, ne pourra se faire qu'avec l'appui de tous, pour le seul bénéfice de notre jeunesse.





Le Bissexte

2008 est une année bissextile, c'est-à-dire que le mois de février a 29 jours, au lieu de 28. Le bissexte est le nom du jour qui s'ajoute à février tous les 4 ans. Autrefois on disait qu'il ensorcelait l'année, et les expressions « porter bissexte », « donner le bissexte » étaient employées pour dire « porter malheur », « jeter le mauvais sort ».

2008 sera-t-elle une année catastrophique ? C'est vrai qu'on a eu un printemps calamiteux pour les fruits et la vigne, c'est vrai qu'on a eu de l'eau comme jamais, les élections n'ont pas toujours comblé les espoirs mis en elles, le carburant a atteint des sommets jamais égalés, les querelles politiques n'arrêtent pas, les guerres, les bruits de guerre..... Tout cela ne laisse rien présager de bon ; nous sommes là pour tout voir, contents ou pas.

Heureux Frédéric MISTRAL qui du grave sait nous emmener au sourire et à une certaine philosophie de la vie.

« Un berger, en venant se mettre au lit auprès de sa femme dans l'obscurité, et alors qu'à tâtons il mettait la main sur le lit, toucha un pied, puis deux, et ensuite un troisième... Coquin de sort ! son sang ne fit qu'un tour.

Mais comme il n'y voyait pas et que de ce fait il ne pouvait savoir qui se trouvait là avec sa femme, il fut prudent, ne dit rien et il s'allongea contre sa femme dans le lit sans rien dire. Le lendemain il se leva à l'aube (selon la coutume des bergers) et tout troublé, taciturne et dépité, il alla garder son troupeau.

Mais sa femme, elle, ne resta pas endormie ; allant trouver sa voisine, elle lui dit :

- Ah, commère, je suis une femme perdue ! Figure-toi, ma belle, que cette nuit, en venant se coucher, mon mari que nous n'attendions pas, a tâté le bas du lit de la main, et a touché trois pieds, les miens, et le pied (autant te le dire) de ce grand fou de Toni qui était venu coucher avec moi. Jean, mon mari, s'est couché contre moi sans rien dire – et heureusement encore, du côté où il n'y avait personne. Puis, selon son habitude, il s'est levé avant le jour, sans rien me dire, et j'ai bien peur qu'il m'assomme ou qu'il m'étrangle lorsqu'il viendra dîner !

- Va, sois tranquille, lui fit la commère, n'est-ce pas l'année du bissexte cette année ?

- Je crois bien que si.

- Eh bien, je me charge de tout... Va, attends qu'il vienne, ton Jean : je vais te le rendre souple et il aura le sourire.

Et savez-vous ce que fait cette grande coquine de voisine ? Elle va garnir sa quenouille d'une poupée de laine blanche, et cache dans sa poche une autre de laine noire. Puis, à l'heure du dîner, quand le berger revenait pour enfermer ses brebis, elle vient devant la bergerie en filant sa laine comme si de rien n'était.

- Eh bien, Jean, sont-elles rassasiées ces brebis ?

- Est-ce que ça te regarde ? lui répond Jean, renfrogné.

- Mais qu'as-tu ? Tu as marché sur quelque mauvaise herbe ?

- Vous, les femmes, il faudrait toutes vous noyer !

Et pendant qu'ils parlaient, la commère en tournant changeait avec adresse la poupée de sa quenouille, de telle façon que la laine apparaissait tantôt blanche, tantôt noire, tellement que le berger après s'en être aperçu, lui dit :

- Mais, voyons ! Ai-je la berlué ? Tout à l'heure il me semblait que tu filais de la laine blanche, et maintenant ta laine est noire !

- Grand badaud, fit la commère, tu ne sais pas que l'année est bissextile
et que dans ce mois
laine blanche est noire

et que deux pieds dans un lit en paraissent trois ?

- Mais que me dis tu là, voisine ! s'écria l'homme, et moi, nom de nom, qui, tel que tu me vois, allait maudire ma femme parce que hier, en allant me coucher, il me sembla toucher trois pieds au bout du lit ! Qui donc aurait bien pu s'imaginer qu'il s'agissait du bissexte ! »

Depuis que le monde est monde, malgré les fléaux, les massacres, les révolutions, les guerres et tout ce que vous voudrez, jamais les violettes n'ont cessé de fleurir en février ; et même dans les périodes les plus noires toujours il y eut des amoureux pour aller les cueillir ensemble.